

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Thierry VALADON.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : M. JANICOT Philippe, Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. TOURNIEROUX Vincent (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. Bernard ZBORALA.

Secrétaire de séance : Mme DEBAYLE Michèle

19. Modification de la grille des emplois.

Conformément à l'article L 313-1 du Code général de la fonction publique, il appartient au conseil municipal de modifier la durée hebdomadaire de travail des emplois dans la commune ainsi que les créations et les suppressions des emplois.

1. Pôle Ressources :

- Création d'un poste permanent d'attaché principal (poste 78).

Afin que l'agent puisse bénéficier d'un avancement de grade, suite à la réussite de l'examen professionnel, il convient de créer un emploi permanent d'attaché principal (poste 78), à temps complet à partir du 1^{er} janvier 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de créer le poste d'attaché principal (poste 78), à temps complet, à compter du 1er janvier 2026,
- d'approuver la nouvelle grille des emplois à partir du 1er janvier 2026,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 20	POUR 20	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le 1^{er} adjoint aux finances,
Thierry VALADON

